Extrait d'un volume de notre collection TÀP
http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180

III

LA DÉVOTION MARIALE CHEZ SAINT VINCENT DE PAUL ET LES LAZARISTES OU PRÊTRES DE LA MISSION

par

EDMOND CRAPEZ,

prêtre de la Mission.

SOMMAIRE. — PREMIÈRE PÉRIODE : DE SAINT VINCENT A LA RÉVOLUTION : 1° *Saint Vincent de Paul, leçons et exemples ;* 2° *Les Confréries de la Charité ;* 3° *Les Filles de la Charité ;* 4° *Les premiers missionnaires.* — DEUXIÈME PÉRIODE : DEPUIS LA MANIFESTATION DE LA MÉDAILLE MIRACULEUSE A NOS JOURS : 1° *L'apparition du 27 novembre 1830 ;* 2° *M. Jean-Baptiste Etienne et M. Jean-Marie Aladel ;* 3° *La Médaille Miraculeuse et es Enfants de Marie Immaculée ;* 4° *La dévotion mariale dans les missions étrangères des Lazaristes.* — BIBLIOGRAPHIE.

N. D. L. R. — Nous remercions M. Triclot, prêtre de la Mission, d'avoir bien voulu relire les épreuves de l'article du regretté M. E. Crapez. Le supérieur des prêtres de la Mission à Gentilly (Seine) et sous-directeur de la Compagnie des Filles de la Charité, a été rappelé à Dieu le 4 septembre 1949.

H. M.

La vie mariale de M. Vincent se révèle à quiconque, refusant de se laisser éblouir par l'éclat de ses œuvres, cherche à pénétrer l'un des secrets de sa spiritualité, l'esprit de ses fondations apostoliques. La doctrine mariale qu'il professe, la dévotion qu'il pratique envers la Sainte Vierge, qu'il enseigne à ses missionnaires, qu'il propage par toutes les initiatives issues de sa charité, sont à souligner d'après les documents authentiques.

On peut distinguer deux périodes dans cette histoire de la vie mariale vincentienne : 1° de saint Vincent de Paul à la Révolution française; 2° depuis la manifestation de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, en 1830, jusqu'à nos jours.

PREMIÈRE PÉRIODE :

DE SAINT VINCENT DE PAUL (1581-1660) A LA GRANDE RÉVOLUTION (1789)

1° SAINT VINCENT DE PAUL : LEÇONS ET EXEMPLES

Le premier historien de l'Apôtre de la charité a écrit en 1664 : « Il y a grande raison de croire que M. Vincent, qui avait une telle affection de se conformer à toutes les volontés de Dieu et de suivre fidèlement la conduite de son Église et les exemples des saints, se sera dignement acquitté de tous les devoirs de dévotion et de piété envers cette très sainte Mère de Dieu. Aussi en a-t-il donné des preuves et laissé des marques considérables. Car, en premier lieu, parmi les règlements qu'il a donnés à sa Congrégation, il a mis celui-ci comme l'un des principaux, et dont il recommandait fort particulièrement l'observance aux siens »[1]. Et Abelly cite le paragraphe des Règles communes de la Mission, concernant la dévotion envers la Sainte Vierge.

[1] Louis ABELLY, évêque de Rodez, *Vie de saint Vincent de Paul* (édition Gaume, 1891), t. III, p. 129.

Voici le texte de cette règle : « Parce que la bulle (d'érection de la Congrégation) nous recommande en termes exprès d'honorer d'un culte particulier la Bienheureuse Vierge Marie, et que nous sommes d'ailleurs et à divers titres obligés à cela, nous tâcherons tous et un chacun de nous acquitter parfaitement, Dieu aidant, de ce devoir : 1° en rendant tous les jours, et avec une dévotion particulière, quelque service à cette très digne Mère de Dieu et la nôtre; 2° en imitant, autant que nous le pourrons, ses vertus, particulièrement son humilité et sa chasteté; 3° en exhortant ardemment les autres, toutes les fois que nous en aurons la commodité et le pouvoir, à ce qu'ils lui rendent toujours un grand honneur et le service qu'elle mérite »[2].

Au témoignage d'un bon juge, « la règle des Lazaristes constitue, avec son commentaire, recueilli dans le second volume des *Entretiens*, le document le plus authentique et le plus réfléchi sur la spiritualité de saint Vincent de Paul »[3].

Or le chapitre X de la règle, remise aux missionnaires le 17 mai 1658, parmi les Exercices de piété ou pratiques spirituelles à observer dans la Congrégation, recommande en première ligne le culte des grands mystères de la Trinité et de l'Incarnation, au moyen surtout de la Sainte Eucharistie, considérée comme sacrement et comme sacrifice, et aussitôt après, la dévotion envers la Bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu et des hommes.

La bulle d'érection de la Congrégation de la Mission, par Urbain VIII, du 12 janvier 1632, à laquelle la Règle se réfère, dit explicitement : « Cultus peculiaris sit Sanctissimam Trinitatem, sacrum Incarnationis mysterium et *Beatissimam Virginem Dei Matrem Mariam venerari* »[4].

M. Vincent « a toujours recommandé et conseillé à un chacun d'avoir une spéciale dévotion à cette Reine du Ciel »[5].

Il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir les *Sermons de saint Vincent de Paul*, de ses coopérateurs et successeurs immédiats pour les missions des campagnes, publiés pour la première fois avec l'autorisation de Mgr l'Évêque de Saint-Dié, par les soins de l'abbé Jeanmarie, professeur au Séminaire de Châtel (Vosges), en 1859[6]. L'auteur déclare posséder la collection manuscrite et inédite des

[2] *Règles communes de la Congrégation de la Mission.* Chapitres X, § 4.

[3] Pierre DEFFRENNES, S.J., *La vocation de saint Vincent de Paul : étude de psychologie surnaturelle.* (*Revue d'ascétique et de mystique*, XIII° année, n° 49, janvier 1932, p. 65). Les *Entretiens* aux Missionnaires, dont il s'agit, sont les tomes XI et XII de la Collection de « Saint Vincent de Paul », par Pierre COSTE, prêtre de la Mission.

[4] Pierre COSTE, C.M., *Saint Vincent de Paul : correspondance, entretiens, documents.* Paris, Gabalda, 1920-1925, t. XIII, p. 260.

[5] ABELLY, *loco citato*, p. 130.

[6] Paris, BALDEVECK, rue Madame.